

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPULIQUE

DECRET N° 2008-192 DU 08 AVRIL 2008

Chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique, de l'intérim de Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce pour compter du lundi 07 avril 2008.

**LE PRESIDENT DE LA REUPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le Décret N°2007-540 du 02 novembre 2007, portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2008-162 du 07 avril 2008 chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique de l'intérim du Président de la République pour compter du 07 avril 2008.

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du lundi 07 avril 2008, Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie et du Commerce, Monsieur Grégoire AKOFODJI, pendant son absence.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 avril 2008

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective,
du Développement et de l'Evaluation
de l'Action Publique assurant l'intérim

Pascal Irénée KOUPAKI



AMPLIATIONS : PR 6 – SGG 2 – AN 2 – HCJ 2 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – MIC 4 – MDEF 2
MTA 4 – AUTRES MINISTERS 20 – JORB 1